

Association Foncière Agricole Autorisée (AFAa) des Coteaux de Crolles  
Espace Andréa Vincent  
Chemin de la Falaise  
38920 CROLLES

Tel (Carole BRUNET) : 06 89 95 35 39  
afa.crolles@gmail.com

**AFA de Crolles**  
**Compte rendu de la 6ème réunion du comité syndical du 5 avril 2018**

Etaient présents :

Roselyne DIDIER, François DREVET, Michèle SCHMIDT, Bernard SESTIER, Frédéric LANCON, REBUFFET Jean-Louis, Philippe GRATIEN, Alain SALOMON, Nelly GROS (mairie), Amandine CHALVIN (mairie), Carole BRUNET (Chambre d'Agriculture)

Excusés :

Martine LUNARDI, DREVET Clément, Marie-Noelle JACQUEMOND

Invités :

Thomas FINOT

A l'ordre du jour :

- 20h : Validation du compte-rendu de la réunion du 27/02
- Points importants : rencontre DDT à venir ; appel à projet ouverture des espaces du Grésivaudan
- retour sur travail d'animation foncière - actualités/retours de 4 propriétaires (suite)
- 20h30 : présentation projets de défrichement FEADER de Thomas FINOT et de GAEC Ferme des Echelles → position du conseil syndical
- présentation autres porteurs de projet potentiels
- travail sur projet de bail SESTIER / BRUNET MANQUAT et prix location
- prochaine réunion : visite de parcelles à défricher ?

**1/ Validation du compte-rendu de la réunion du 27 février**

Le compte-rendu est validé sans remarques particulières, hormis une précision apportée par Nelly GROS sur les besoins en eau des porteurs de projets. A l'instar de l'élevage, les productions végétales ont également un besoin important en eau notamment au démarrage. Il sera pertinent que le syndicat étudie chaque demande au cas par cas en fonction de l'existence ou non d'un point d'eau à proximité.

## **2/ Points importants : rencontre DDT à venir ; appel à projet ouverture des espaces du Grésivaudan**

Un mail a été envoyé par Yann AURENSAN pour solliciter un RDV auprès de la DDT afin d'éclaircir les points suivants :

- la demande de désignation d'un comptable public pour l'AFA, qui n'a pas encore de compte
- les sollicitations des propriétaires pour les demandes de délaissement
- faire le point sur les demandes de reconquêtes agricoles (défrichement) à venir pour éviter des situations de blocage administratif (doctrine)
- voir quel éventuel appui financier l'AFA pourrait bénéficier pour sa création étant donné qu'elle ne peut pas bénéficier de l'aide au démarrage de l'État prévue pour les AFP autorisées

A ce jour, la DDT n'a pas encore fait de retour sur cette demande.

Concernant l'appel à ouverture des espaces du Grésivaudan (financement FEADER) qui prend en charge 80 % des frais des travaux de débroussaillage/remise en état de parcelles, un courrier va être envoyé cette semaine afin d'informer les exploitants qu'ils peuvent démarrer leurs candidatures. L'AFA prendra en charge les 20 % restants à charge grâce au reliquat de subvention de la Ville de Crolles.

La liste de pièces justificatives à fournir est présentée.

Fin de réception des dossiers : 3 juin

Présentation des dossiers en comité de pilotage et sélection : 20 juin.

- ✓ **Demander à Violène SALEM s'il est possible de faire un dossier de candidature global pour l'AFA**
- ✓ **Philippe GRATIEN se propose de demander plusieurs devis aux entreprises : lui fournir un plan des parcelles concernées par la demande de défrichement + demander les coordonnées des entreprises à Violène SALEM**

## **3/ Point sur retour des propriétaire suite à l'envoi des courriers (info et animation foncière)**

- **Parcelles DIDIER** : Mr DIDIER a été rencontré le 3 avril par Nelly GROS. Il a précisé qu'il souhaiterait vendre ses 3 parcelles situées dans l'AFA et qu'il serait ouvert à tout échange amiable entre exploitants. Il a bien conscience du fait que les parcelles pourraient être défrichées.

✓ Plan d'action :

- si achat de l'ensemble des parcelles par Thomas FINOT, proposition d'un échange amiable en propriété des parcelles E144 et E145 au bénéfice de DREVET (parcelles incluses dans ilot pâturage) contre les parcelles E164 et E165 (propriété Marc DREVET) (parcelles intéressantes pour ilot viticulture).

- **Parcelles STEFANELLI Gisèle** : rappel le 4 avril de cette propriétaire qui souhaite vendre ses 2 parcelles. Amandine a présenté le projet de vente à Thomas FINOT qui n'a pas semblé être intéressé, la parcelle AA3 étant très raide et la E225 incluse dans un ilot de F.DREVET. Ce dernier

est quant à lui seulement intéressé par l'achat de cette petite parcelle E225 incluse dans son ilot de pâturage.

✓ Plan d'action :

- envisager un achat par la Ville de la parcelle AA3 (mesures compensatoires environnementales)?

- rappeler rapidement Mme STEFANELLI

- **Parcelles TADJINE** : Mr FAURE a bien exploité les parcelles E308 et E309 mais ne les exploite apparemment plus depuis longtemps.

✓ Plan d'action :

- pas d'action mentionnée pour le moment

- **Parcelle SCI POLO (Brigitte MARTIN)** : en attente de la rencontre avec la DDT...

#### **4/ Présentation projets de défrichement FEADER de Thomas FINOT et de GAEC Ferme des Echelles → position du conseil syndical**

**GAEC Ferme des Echelles** : François DREVET explique que la construction du merlon pare-blocs de Craponoz a un impact direct de 2 ha sur son foncier, mais également un impact indirect sur 4 à 5 ha supplémentaires en raison de l'enclavement de certaines parcelles. Cette perte de foncier risque d'augmenter le temps passé par les bovins en bâtiment pendant l'hiver. Il explique que cette année, pour la première fois, des bovins passeront 5 à 6 mois en bâtiment au lieu des 4 mois habituels.

- ✓ Mr DREVET souhaiterait présenter au financement de défrichement les 12 parcelles suivantes :
  - ✓ propriété familiale DREVET : E140 E139 E138 E161 E143 E142
  - ✓ parcelles indivision PETIT en cours d'achat : E149 E163 E141 E117 AA19 E150
- ✓ Après la sortie de Mr DREVET de la salle, le comité syndical vote à l'unanimité la demande de financement du défrichement de ces parcelles au bénéfice du GAEC Ferme des Echelles, Mme LUNARDI ayant donné son pouvoir à Mme DIDIER.
- ✓ Mr DREVET ne pouvant justifier ni d'un acte de propriété ni d'un bail pour les parcelles PETIT (pièces nécessaires à la constitution du dossier de subvention) il est proposé que l'AFA signe avec Mr DREVET une convention pluriannuelle d'exploitation à la prochaine réunion du comité pour ces parcelles (pièce acceptée pour la constitution du dossier dans le cadre d'une AFA).
- ✓ Mr DREVET ne pourra plus exploiter la parcelle AA41 (2700m<sup>2</sup>) après la construction du merlon. Il propose un échange de parcelles avec Thomas FINOT. Cet échange sera traité par les exploitants hors réunion du comité syndical.

**Thomas FINOT** : Thomas FINOT a planté 4,5 ha de vignes et a un objectif total de 7 ha, avec l'introduction de cépages locaux. Il a notamment planté 1 ha à Crolles sur le lieu-dit la Ruine, dans l'AFA, mais n'est pas propriétaire de ces parcelles. Il plante actuellement des chênes truffiers à Bernin. La plantation de vigne représente un investissement important (5€/m<sup>2</sup>) pour une entrée en production seulement 5 ans après la plantation, et nécessite des ilots assez importants (minimum 5000 m<sup>2</sup>).

- ✓ Mr FINOT ne présente pas à ce jour des parcelles dont le défrichement serait à financer car

les parcelles dont il dispose sont soit trop petites à ce jour pour être plantées (parcelles AI26, AI27 et AK16 en bail mais besoin de disposer des parcelles voisines), soit pas assez enrichies pour justifier le passage d'une entreprise (parcelles E151 et E152).

- ✓ Mr FINOT pourra demander une demande de financement en proposant de nouvelles parcelles à la prochaine réunion du comité syndical en mai.

#### **5/ présentation autres porteurs de projet potentiels**

Liste de porteurs de projets du Grésivaudan anonymisée distribuée mais point non traité

#### **6/ travail sur projet de bail SESTIER / BRUNET MANQUAT et prix location**

Bail type et convention pluriannuelle d'exploitation type distribués mais point non traité

#### **7/ prochaine réunion : visite de parcelles à défricher ?**

Une visite du site de Craponoz est proposée le mercredi 11 avril à 18h. Le RDV est donné au chemin des bergers. La visite sera maintenue ou non en fonction de la météo.

#### **Prochaine réunion du comité :**

**Mercredi 2 mai 20h à l'espace Andréa Vincent**

Envoi des convocations par mail sauf pour Mr GRATIEN et Mme GROS (envoi papier)

Ordre du jour :

- avancement des dossiers de défrichement
- vote de parcelles supplémentaires à intégrer
- signature des conventions pluriannuelles d'exploitation avec Ferme des Echelles
- retour sur liste des porteurs de projets
- présentation d'un projet de bail et de tarifs de location et frais de gestion appliqués dans les AFP